

d'heures-hommes pour réunir les dossiers et y trouver les lettres demandées, outre le temps nécessaire pour les transcrire. Je prie donc le député de retirer sa motion.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, le ministre estime peut-être que cela n'en vaut pas la peine, mais pas moi. Je demande que cette motion soit mise aux voix.

L'hon. M. Macdonald: Renvoi à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: La motion est reportée à l'ordre du jour.

LA CITÉ DU HAVRE À MONTRÉAL

Motion n° 127—M. Gilbert:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du plan de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'aménagement de la Cité du Havre à Montréal, qui a fait l'objet de pourparlers en mai dernier entre des représentants de la Société, de la ville de Montréal et du Conseil des ports nationaux.

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, le ministre d'État m'informe qu'aucun plan du genre n'a été préparé par la Société centrale d'hypothèques et de logement pour les terrains connus sous le nom de Cité du Havre. Toutefois, la Société et le Conseil des ports nationaux ont chargé la Community Development Consultants Limited d'établir un projet d'aménagement de ces terrains. Une étude préliminaire a été présentée à la Société, mais aucun plan définitif n'a été élaboré. Je prie donc le député de retirer sa motion.

M. Gilbert: La motion est reportée à l'ordre du jour, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: La motion est reportée à l'ordre du jour.

LE MARCHÉ PRIVÉ DE L'HYPOTHÈQUE

Motion n° 128—M. Gilbert:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport relatif à l'enquête sur le marché privé de l'hypothèque, entreprise en septembre 1969 par la Société centrale d'hypothèques et de logement pour déterminer si les fonds privés pour la construction d'habitations sont disponibles en quantité suffisante.

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, le ministre d'État m'informe qu'une enquête a été effectuée à titre confidentiel entre les hauts fonctionnaires de la Société centrale d'hypothèques et de logement et les représentants des prêteurs agréés. On a procédé à cette enquête par interview person-

nelle. La Société a présenté au ministre un rapport sur ces interviews; il s'agit, bien sûr, d'un rapport confidentiel en vertu des relations qui existent entre la Société et le ministre comptable au Parlement. Ce rapport renferme des renseignements de nature confidentielle qu'il ne serait pas dans l'intérêt public de divulguer. Si le gouvernement était obligé de les divulguer, les prêteurs agréés ne seraient guère disposés à l'avenir à fournir à la Société des renseignements confidentiels de ce genre. Je demanderais donc au député de retirer sa motion.

M. Gilbert: Monsieur l'Orateur, je demande que cette motion soit reportée à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: La motion est reportée à l'ordre du jour.

LE CONTRAT ENTRE L'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE ET «ATOMIC ENERGY COUNCIL» DE TAI-WAN

Motion n° 130—M. Gilbert:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie du contrat passé entre l'Énergie atomique du Canada Limitée et l'Atomic Energy Council de Tai-Wan concernant la vente d'un réacteur nucléaire de recherche.

M. R. J. Orange (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, l'Énergie atomique du Canada Limitée fait savoir que le contrat passé entre elle et l'Atomic Energy Council de Tai-Wan est un contrat commercial et on n'a pas coutume de rendre publics des documents de cette classe à cause du caractère confidentiel de leur contenu. De ce fait, je demanderai à l'honorable député de retirer sa motion.

M. Gilbert: Monsieur l'Orateur, je demande que la question soit mise aux voix.

L'hon. M. Macdonald: Renvoi à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: Reportée à l'ordre du jour.

LES DÉTERSIFS AUX PHOSPHATES

Motion n° 152—M. Harding:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute la correspondance échangée entre le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et les autorités américaines en rapport avec les détersifs aux phosphates.

M. Stanley Haidasz (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, le ministre tient à aviser l'honorable député qu'il n'existe aucune correspondance du genre